



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

LE GOUVERNEMENT
SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 2022

COMMUNIQUÉ

Table des matières

<u>LE GOUVERNEMENT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES S'ACCORDE SUR LE NOUVEAU CONTRAT DE GESTION DE LA RTBF</u>	<u>3</u>
<u>UN SOUTIEN EXCEPTIONNEL AUX ÉDITEURS LITTÉRAIRES FACE À L'EXPLOSION DES COÛTS</u>	<u>5</u>
<u>EDUCATION AUX MÉDIAS : L'OPÉRATION « OUVRIR MON QUOTIDIEN NUMÉRIQUE » VA PRENDRE DE L'AMPLEUR</u>	<u>6</u>
<u>LANCEMENT DU PROJET POUR MIEUX VALORISER LES PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES</u>	<u>7</u>
<u>CONTACTS PRESSE.....</u>	<u>8</u>

Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'accorde sur le nouveau Contrat de Gestion de la RTBF

A l'initiative de la Ministre des Médias Bénédicte Linard, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'est accordé, ce mercredi 21 décembre, sur le nouveau Contrat de Gestion de la RTBF 2023-2027. Parti d'une page blanche, le nouveau Contrat de Gestion est un texte solide aux objectifs clairs permettant, d'une part, à la RTBF de relever les défis actuels et futurs dans un monde en perpétuel mouvement, et d'autre part, de contribuer à un paysage médiatique et culturel diversifié et pluraliste, au bénéfice des citoyennes et des citoyens. Le texte approuvé, ce matin, par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles sera soumis, cette semaine, aux partenaires sociaux et au Conseil d'administration de la RTBF afin d'être formellement adopté.

« En tant que média de service public, la RTBF est un acteur important dans le paysage médiatique francophone. Il s'agit, grâce à ce nouveau Contrat de Gestion solide aux objectifs clairs, de faire en sorte que la RTBF puisse rester la première entreprise culturelle francophone, qui soutient nos productions belges, nos artistes et nos techniciennes et techniciens. La RTBF doit aussi pouvoir continuer de fournir une information de qualité dans un paysage médiatique diversifié. En tant que Ministre des Médias, mon objectif est, au bénéfice du public, de faire en sorte que nos médias soient forts, pluriels et fiables, et aussi de soutenir toutes celles et ceux qui les font vivre et nous fournissent des informations fiables au quotidien. Il s'agit d'un réel enjeu démocratique, face à la multitude de contenus qui circulent et qui ne sont pas toujours vérifiables » commente la Ministre Bénédicte Linard.

En se dotant d'objectifs et d'indicateurs mesurables, ce Contrat de Gestion 2023-2027 permet de mieux baliser les missions et champs d'action de la RTBF et d'assurer un meilleur suivi de leur progression. Entre autres, et afin de consolider la RTBF en tant que première entreprise culturelle francophone, l'investissement dans la production indépendante a ainsi évolué de manière très significative, et la diffusion et l'exposition de nos artistes seront fortement renforcées sur ses différents canaux. A titre d'exemple, le Contrat de Gestion indique ainsi des objectifs chiffrés en termes de diffusion de programmes culturels sur l'ensemble des médias de la RTBF, d'information et de reportages, d'éducation aux médias, de responsabilités sociétales de l'entreprise – notamment en ce qui concerne la durabilité, la gestion des ressources humaines et l'attention à porter à la parité et à l'égalité –, de sport ou encore de programmes dédiés aux enfants.

Ce nouveau Contrat de Gestion vise, en outre, à consolider les synergies et les partenariats avec les autres médias présents sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, tels les médias de proximité et la presse écrite. A l'égard de cette dernière, afin d'assurer le pluralisme et la solidité de l'ensemble des médias francophones face à un contexte difficile depuis de nombreuses années, des balises strictes ont été placées en ce qui concerne le site web de la RTBF. L'objectif est d'éviter toute concurrence qui serait déloyale en la matière, tout en assurant le droit à l'information des citoyens, en limitant, par exemple, la taille des articles web ou en les liant à des contenus audiovisuels passés ou à venir, dans un laps de temps défini.

En s'accordant sur ce Contrat de Gestion solide et doté d'objectifs clairs, qui sera soumis dans les jours à venir à l'approbation des partenaires sociaux et du Conseil d'Administration de la RTBF, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles active l'un des outils à sa disposition pour soutenir le pluralisme des médias, les journalistes et la pluralité de l'information, afin d'accompagner nos entreprises médiatiques dans leur transition numérique, le renforcement de leurs partenariats et l'offre de contenus fiables et de qualité au bénéfice des citoyennes et des citoyens.

Contact presse

Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente
lauriane.douchamps@gov.cfwb.be/+32 478 98 59 96

Un soutien exceptionnel aux éditeurs littéraires face à l'explosion des coûts

A l'initiative de la Ministre de la Culture Bénédicte Linard, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a attribué, ce mercredi 21 décembre, une subvention exceptionnelle aux éditeurs littéraires et aux éditeurs en sciences humaines afin de leur permettre de faire face aux coûts de l'énergie, à l'inflation et, surtout, à l'augmentation du prix du papier.

De nombreux opérateurs culturels sont aujourd'hui en difficulté par les effets combinés de l'augmentation des dépenses énergétiques et de l'inflation. Par ailleurs, le prix du papier connaît, ces dernières années, une augmentation continue (qui s'élève de 50 à 100% du prix).

Cette hausse du prix chez les imprimeurs est importante. Pour un livre dont le prix s'élèverait à 20 euros, ce coût de réalisation, qui était auparavant de 3 euros environ, a doublé pour passer à 6 euros, en tenant compte du prix du papier, du transport, des charges énergétiques, etc.

« Nous avons déjà mis en place plusieurs aides aux opérateurs culturels face à la hausse du prix de l'énergie, afin de les soutenir et leur permettre de continuer à faire circuler la culture sous toutes ses formes. Mon but est de cibler au maximum ces aides pour ne laisser personne sur le bord du chemin, quel que soit le secteur. Soutenir celui du livre, et plus particulièrement le monde de l'édition francophone, face à l'inflation des coûts était donc essentiel », souligne la Ministre de la Culture Bénédicte Linard.

Cette subvention exceptionnelle s'élève à 15% de leur subvention annuelle.

Contact presse

Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente
lauriane.douchamps@gov.cfwb.be / +32 478 98 59 96

Education aux médias : l'opération « Ouvrir mon quotidien numérique » va prendre de l'ampleur

A l'initiative de la Ministre des Médias Bénédicte Linard, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a validé un montant de 150.000 euros afin de renforcer l'opération « Ouvrir mon quotidien numérique ». L'objectif est que plus de 10.000 jeunes puissent en bénéficier en 2023.

L'opération « Ouvrir mon quotidien » organisée depuis 20 ans par les éditeurs de presse quotidienne permet à des élèves de se familiariser gratuitement à la lecture de journaux papiers.

À la suite des évolutions technologiques, un projet pilote a été lancé durant l'année scolaire 2021-2022 afin de mettre les versions numériques des quotidiens à disposition des élèves.

Une évaluation de cette opération « Ouvrir mon quotidien numérique » présentée au CSEM a souligné la réussite de cette opération, ainsi que des pistes d'amélioration notamment concernant les inscriptions et les outils pédagogiques fournis.

Afin de réitérer cette opération et de prendre en compte l'évaluation positive du projet pilote, un montant de 150.000 euros est aujourd'hui prévu permettant notamment d'augmenter le public touché pour passer de 7.500 à 10.000 jeunes.

« L'éducation aux médias est essentielle aujourd'hui afin d'outiller chacune et chacun face aux multiples informations auxquelles nous sommes confrontés chaque jour, notamment en ligne. Je me réjouis que davantage d'enfants puissent, cette année, bénéficier de cette action qui entre pleinement dans le cadre du plan « Education aux médias » et qu'ils puissent découvrir gratuitement les versions numériques des quotidiens belges francophones », conclut la Ministre des Médias Bénédicte Linard.

Contact presse

Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente
lauriane.douchamps@gov.cfwb.be/+32 478 98 59 96

Lancement du projet pour mieux valoriser les productions audiovisuelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles

A l'initiative de la Ministre des Médias Bénédicte Linard, et dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de relance et de résilience européen, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a attribué ce mercredi 21 décembre un marché public en vue du lancement d'un partenariat d'innovation relatif à la « découvrabilité » de contenus dans les secteurs médiatiques et culturels pour un montant de 5 millions d'euros.

L'objectif de ce projet est de développer un prototype d'outils technologiques pour permettre aux opérateurs culturels et médiatiques de mieux valoriser leurs contenus sur internet, en améliorant ce que l'on appelle leur « découvrabilité », c'est-à-dire leur capacité à être repérés par les usagers parmi un vaste ensemble d'autres contenus.

C'est un consortium composé de "Rossel & Cie, la Radio-télévision de la communauté française (RTBF), IPM Group et Digital station", qui a été désigné dans le cadre de ce marché.

Une mission de recherche et de développement - via un partenariat d'innovation – va donc être lancée afin de créer ce prototype d'outils technologiques grâce auquel l'utilisateur pourra se créer un identifiant unique, sans devoir créer plusieurs comptes, et accéder ainsi plus facilement aux différents médias et contenus culturels créés en Fédération Wallonie-Bruxelles. Sur la base de cet identifiant unique, le projet permettra ensuite une meilleure recommandation des contenus produits en FWB par les moteurs de recherche. L'objectif est également de rendre la navigation plus fluide et de permettre à l'utilisateur de mieux contrôler la gestion des données qu'il partage sur internet.

Les outils technologiques développés afin d'améliorer la « découvrabilité » seront ensuite mis gratuitement à disposition de tous les opérateurs culturels et médiatiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le projet devra être clôturé pour juin 2026.

Contact presse

Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente
lauriane.douchamps@gov.cfwb.be / +32 478 98 59 96

Contacts presse

Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président

nicolas.reynders@gov.cfwb.be

+32 473 27 14 79

Xavier Gonzalez, Porte-Parole de Frédéric DAERDEN, Vice-Président

Ministre du Budget, de la Fonction publique, de l'Égalité des chances et de la tutelle sur Wallonie-Bruxelles Enseignement.

xavier.gonzalez@gov.cfwb.be

+32 479 86 59 11

Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente

Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes

lauriane.douchamps@gov.cfwb.be

+32 478 98 59 96

Olivier Schotte, Porte-parole de Valérie GLATIGNY

Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de la Promotion sociale, de la Recherche scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles

olivier.schotte@gov.cfwb.be

+32 488 48 93 83

Jean-François Mahieu, Porte-parole de Caroline DESIR

Ministre de l'Éducation

jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be

+32 476 54 55 75